



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 13 juin 2017  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil Municipal :

**ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.**

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers absents :	01
Procurations :	4

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### **1. Approbation du Compte rendu de la séance du 16.05.2017.**

**Accord à l'unanimité**

### **2. Délibération pour le renouvellement du bail de M. BELARD Bruno.**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la reconduction, pour une durée de 6 mois, du bail de location à M. BELARD Bruno, en l'Etat, de la cellule artisanale n°6 de 88m<sup>2</sup> qui se trouve dans le bâtiment communal en Z.A. « Les Prades ».

Le montant du loyer mensuel à 300.00 € H.T. à compter du 1er juillet 2017 et jusqu'au 31 décembre 2017.

**Accord à l'unanimité**

### **3. Délibération pour décision modificative au budget primitif 2017 ( paiement d'une facture)**

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de modifier le Budget primitif M 14 / 2017 pour permettre le paiement de la facture suivante :

Entreprise VIDAL Didier pour un montant de 1 584.00 € (Réfection toiture Eglise).

Pour ce faire, le Budget Primitif M14/2017 sera modifié de la façon suivante : En investissement

#### *Opération. 33 – Aménagement traverse d'Agglomération*

▪ 2315-33 - Install, matériel (-) 1 584.00 €

#### *Opération. 18 – Restauration Eglise et chapelle*

▪ 2313-18 - Constructions (+) 1 584.00 €

**Accord à l'unanimité**

.../...

**4. Demande de cotisation 2017 de la Fédération Départementale contre les organismes nuisibles.**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de cotisation 2017 de la Fédération Départementale contre les organismes nuisibles et propose d'émettre un avis défavorable à cette demande en raison du budget restreint qui ne permet pas cette dépense.

**Accord à l'unanimité**

**5. Délibération pour valider la Charte d'engagement pour préserver et mettre en valeur les abords du Canal du Midi.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du principe de la mise en place d'une charte d'engagement pour la préservation des abords du Canal du Midi et s'engage à accomplir toutes les formalités, signature de tous les documents requises au titre de cette charte d'engagement pour la préservation des abords du Canal du Midi.

**Accord à l'unanimité**

**Fin de séance 19 h 40**

**Le Maire,**

**Christian LAPALU.**